

CP - La Ville lance un nouvel appel aux initiatives citoyennes

La Ville lance un nouvel appel aux initiatives citoyennes. Les Colmariens qui le souhaitent sont invités à partager leurs idées de projets pour l'amélioration du cadre de vie avant le 31 mai 2024.

Forte du succès de son premier appel aux initiatives citoyennes, lancé en février 2022, la Ville renouvelle l'expérience. Lors du premier appel, ce ne sont pas moins de 130 projets citoyens qui ont été reçus et analysés, au regard du cahier des charges établi, par les services de la Ville de Colmar et le Conseil d'initiative citoyenne.

Au final, quatre projets lauréats réalisables à court terme ont été sélectionnés et sont actuellement mis en oeuvre par la Ville de Colmar. Un projet de plus grande ampleur a aussi été retenu : le réaménagement de la Plaine Pasteur.

COMMENT PARTICIPER À L'APPEL AUX INITIATIVES CITOYENNES ?

Tous les habitants de Colmar sont invités à participer, à titre individuel ou collectif. Les projets proposés devront pouvoir **être réalisables à court terme** et s'inscrire dans une **volonté d'amélioration du cadre de vie des habitants** et profiter au plus grand nombre.

Comment déposer son projet ?

Les personnes qui souhaitent déposer un projet peuvent le faire :

- via le site Internet **colmar.fr/appel-initiatives-citoyennes**
- ou en récupérant un formulaire à **l'accueil de la Mairie** et en le déposant dans la boîte présente dans le hall à cet effet

Pour tout complément d'information il est possible de contacter le service Politique de la ville par téléphone au **03 89 20 68 55** ou par mail à l'adresse suivante : **initiatives@colmar.fr**.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr